

L'Ile-de-France reste la région la plus attractive pour les 18-29 ans

Qu'ils viennent pour achever leurs études ou pour commencer leur carrière, les jeunes arrivants sont plus diplômés que les autres jeunes Franciliens. Etudiants ou cadres, ils s'installent en priorité à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Les jeunes arrivants vivent majoritairement seuls ou sont en couple sans enfant. Les jeunes nés en province retournent plus souvent y vivre.

Kévin de Biasi, Insee Ile-de-France

Entre 2001 et 2006, les jeunes âgés de 18 à 29 ans ont été plus nombreux à venir s'installer en Ile-de-France qu'à quitter la région. En moyenne, chaque année, 57 000 jeunes provinciaux sont venus s'installer dans la région, tandis que 35 000 ont fait le chemin inverse (⇒■ Source et définitions). L'Ile-de-France attire davantage les jeunes du sud de la France que dans les années 1990 (📌①).

En outre, 26 000 jeunes en provenance des DOM-TOM et de l'étranger sont arrivés, en moyenne, chaque année, dans la région (⇒■ L'Ile-de-France : première région d'accueil des jeunes arrivants de l'étranger).

L'Ile-de-France est la région la plus attractive pour les 18-29 ans

Les échanges de l'Ile-de-France sont excédentaires pour les jeunes avec toutes les

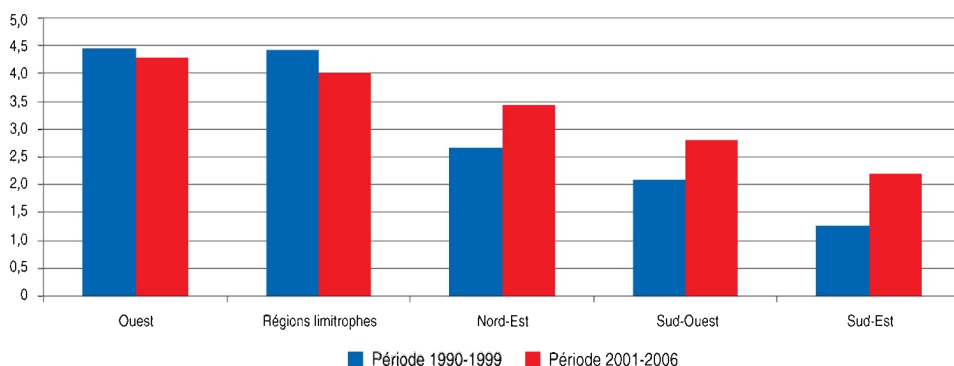
autres régions de France métropolitaine et avec neuf départements sur dix (📌②). En moyenne, chaque année, l'Ile-de-France gagne 12 personnes de 18 à 29 ans pour 1 000 présentes dans la région (📌③). C'est le taux de migration nette le plus élevé de toutes les régions. Parmi les arrivants dans la région, la moitié a

entre 18 et 29 ans. Cette part est la plus importante des régions métropolitaines. En comparaison, les 18-29 ans ne représentent que 20 % des sortants et 16 % des stables.

La région capitale attire d'abord les jeunes de l'ouest de la France, puis ceux

📌① Les 18-29 ans de l'Ouest et des régions limitrophes restent les plus attirés par l'Ile-de-France

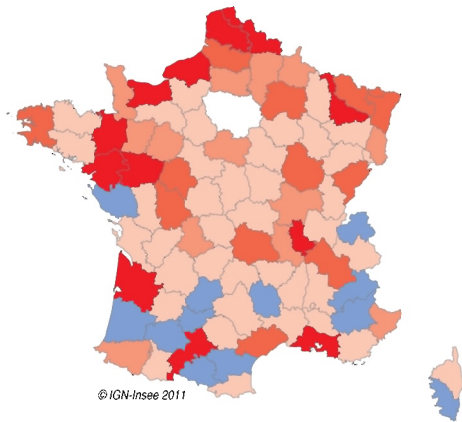
Taux annuel de migration nette des 18-29 ans entre l'Ile-de-France et les cinq grandes régions métropolitaines (en ‰)



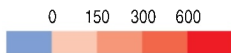
*taux annuel de migration nette : solde migratoire annuel/population moyenne.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires

2 L'Ile-de-France enregistre des arrivées nettes de 18-29 ans avec neuf départements métropolitains sur dix



Solde migratoire annuel pour l'Ile-de-France entre 2001 et 2006

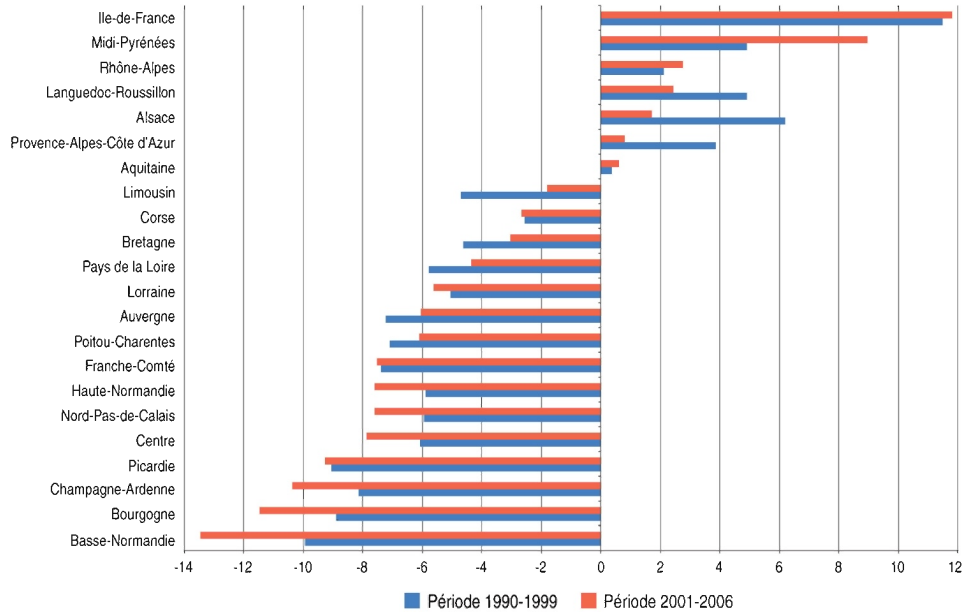


Lecture : en moyenne, chaque année, l'Ile-de-France a connu plus de 600 arrivées nettes de jeunes en provenance du Pas-de-Calais.

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

3 L'Ile-de-France a toujours le taux de migration nette le plus élevé pour les 18-29 ans en France métropolitaine

Taux annuel de migration nette* des 18-29 ans (en ‰)



*taux annuel de migration nette avec les autres régions de France métropolitaine : solde migratoire annuel/population moyenne.
Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires

Source et définitions

Cette étude utilise les données des recensements de la population 1999 et 2006. Le premier est un recensement exhaustif tel que l'Insee en réalisait tous les huit ou neuf ans, tandis que le second substitue au comptage traditionnel une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles pendant cinq ans est recensé chaque année un échantillon de 8 % des logements. Le champ retenu est celui des personnes âgées de 18 à 29 ans.

Etudiants et enfants

Un **étudiant** est une personne âgée de 16 à 29 ans, inscrite dans un établissement d'enseignement et titulaire d'un diplôme de niveau bac ou supérieur.

Un **enfant** au sens du recensement est une personne célibataire, sans enfant dans le ménage, vivant au sein du même ménage que ses parents. Cette définition n'impose aucune limite d'âge.

Migrants et migrations

Un **migrant** au sens du recensement de la population 2006 est une personne recensée dans une résidence différente de celle qu'elle occupait cinq ans auparavant.

Une **migration** est un déplacement conduisant à un changement de résidence durable.

Le trajet origine-destination identifié avec le recensement est la résultante de l'ensemble des migrations effectuées. Les individus peuvent avoir effectué des étapes intermédiaires, qui ne sont pas observables. Pour les échanges avec l'étranger, seuls les entrants sont connus.

Trois catégories de migrants ne sont pas comptabilisées : ceux partis à l'étranger au cours de la période, ceux décédés au cours de la période,

ceux ayant fait au cours de la période plusieurs migrations terminées par un retour à la zone de départ.

Le **taux de migration nette** est égal à la différence entre les départs et les arrivées de la zone considérée rapportée à sa population moyenne.

Si une zone reçoit plus de personnes qu'elle n'en voit partir, on appelle arrivées nettes la différence entre les arrivées et les sorties. Elles correspondent à l'augmentation de la population de la zone due aux migrations. A l'inverse, si la région connaît plus de départs que d'arrivées, on considérera les départs nets, différence entre les départs et les arrivées.

Caractéristiques des migrants

Les caractéristiques sociodémographiques des personnes ne sont connues qu'à la date du recensement, on ignore ce qu'elles étaient au début de la période ou au moment de la migration. Dans cette étude, un cadre est considéré comme migrant s'il vivait en Ile-de-France en 2006 et ailleurs en métropole en 2001 ou, inversement vivant en Ile-de-France en 2001 et ailleurs en métropole en 2006. Cette personne pouvait déjà être cadre au moment de la migration, ou le devenir entre la migration et le recensement.

Grands groupes de régions

Régions limitrophes : Centre, Bourgogne, Haute-Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne

Sud-Est : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Corse

Ouest : Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Basse-Normandie

Sud-Ouest : Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Auvergne

Nord-Est : Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais

des régions limitrophes de l'Ile-de-France. Beaucoup de jeunes de l'ouest de la France viendraient ainsi commencer leur vie professionnelle en Ile-de-France, fonder une famille, puis quitteraient la région capitale. Tous âges confondus, c'est ainsi vers l'Ouest que les départs nets de l'Ile-de-France sont les plus nombreux. Le taux de migration nette de l'Ile-de-France avec ses régions limitrophes est, quant à lui, trois fois plus élevé pour les étudiants que pour l'ensemble des 18-29 ans. Les jeunes des régions limitrophes profiteraient de la proximité de la région capitale pour venir y terminer leurs études.

Pour les 18-29 ans, les échanges de l'Ile-de-France avec les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont particulièrement importants. Ces régions sont respectivement première et deuxième régions d'origine et de destination des échanges migratoires.

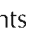
Les jeunes arrivants sont plus diplômés que les jeunes habitant déjà la région

Les jeunes arrivants sont particulièrement qualifiés : 63 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme de niveau universitaire en 2006, contre 57 % pour l'ensemble des arrivants. Ils sont également plus diplômés que les 18-29 ans qui habitaient déjà en Ile-de-France en 2001 (35 %). Par ailleurs, la région capitale se distingue en attirant plutôt des jeunes qui viennent étudier en deuxième ou troisième cycle universitaire. L'Ile-de-France est de loin la région qui accueille la plus grande part de 18-29 ans titulaires en 2006 d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle (44 %, suivi de 30 % pour le Nord-Pas-de-Calais). Les jeunes qui s'installent en Ile-de-France, en particulier à Paris, sont plutôt des citadins venant des grandes villes de province. Trois jeunes arrivants sur quatre vivaient en 2001 dans un pôle urbain de province alors que ces pôles ne représentent que la moitié de la population de province. Cette part est de 85 % pour les étudiants titulaires en 2006 d'un diplôme du deuxième ou troisième cycle. Il est donc vraisemblable que les jeunes arrivent en

Ile-de-France pour y poursuivre des études supérieures commencées dans des grandes villes de province.

En moyenne chaque année, l'Ile-de-France a gagné 16 étudiants pour 1 000 présents dans la région. C'est 4 de plus que pour l'ensemble des 18-29 ans. Comme en province, trois jeunes arrivants sur dix sont étudiants.

Parmi les jeunes arrivants, un étudiant sur trois a un emploi

Les jeunes arrivants dans la région sont souvent actifs. 71 % d'entre eux ont un emploi en 2006, contre 65 % pour l'ensemble des arrivants. Les étudiants eux-mêmes occupent souvent un emploi. Un tiers des étudiants arrivant en Ile-de-France sont dans cette situation contre 24 % pour l'ensemble des étudiants ayant changé de région  4. Cette part est la plus importante de toutes les régions de France métropolitaine. En effet, la région accueille beaucoup d'étudiants de deuxième ou troisième cycle universitaire, plus souvent en emploi que les autres. Les étudiants nouvellement arrivés en Ile-de-France sont à part égale (un tiers) cadre, profession intermédiaire ou employé. Mais leur caté-

L'Ile-de-France : première région d'accueil des jeunes arrivants de l'étranger

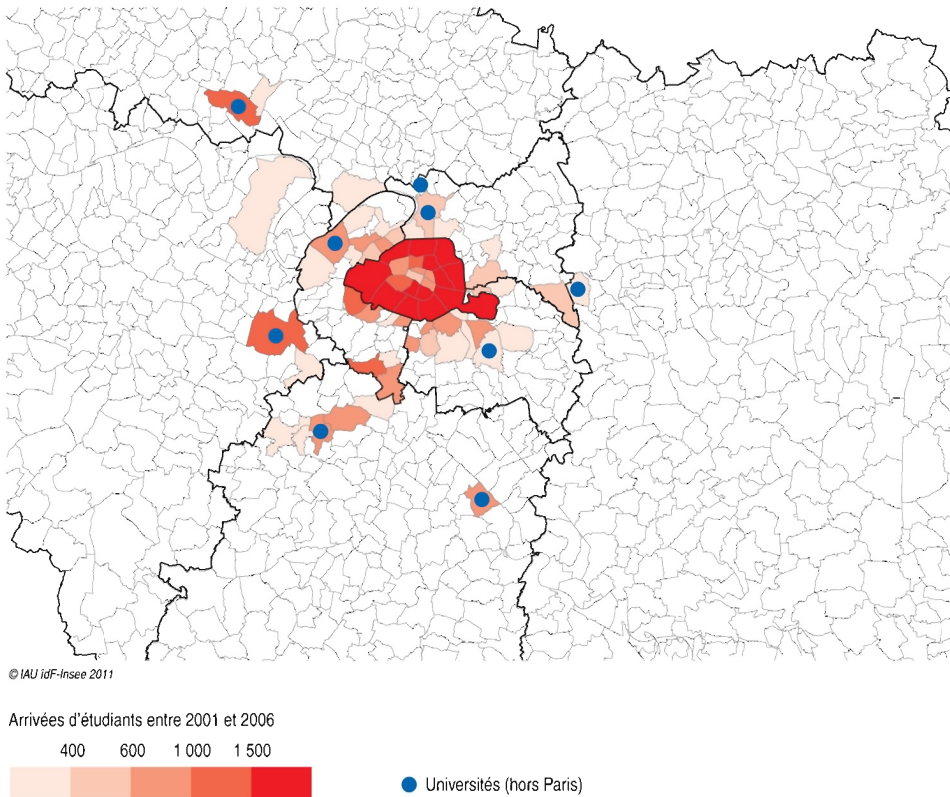
En moyenne, chaque année, entre 2001 et 2006, l'Ile-de-France a accueilli 22 000 jeunes âgés de 18 à 29 ans en provenance de l'étranger (contre 38 000 pour la province). Elle est de loin la première région de destination des jeunes arrivants de l'étranger. Ces derniers se distinguent des arrivants de France métropolitaine par une plus forte tendance à venir s'installer en Seine-Saint-Denis (15 % s'y installent contre 7 % pour les arrivants de province). Ils ont moins souvent un emploi : 44 % ont un emploi en 2006 contre 71 % pour les arrivants du reste de l'Hexagone. En revanche, ils sont plus souvent étudiants (36 % contre 27 % des arrivants du reste de l'Hexagone).

gorie socioprofessionnelle diffère selon leur niveau de diplôme : les étudiants de niveau bac sont majoritairement employés, les étudiants de premier cycle exercent plus souvent une profession intermédiaire tandis que les étudiants de deuxième ou troisième cycle sont, pour plus de la moitié, cadres. En moyenne, ces étudiants ayant un emploi parcourent trois fois plus de distance pour aller sur leur lieu d'études que sur leur lieu de travail.

4 Un tiers des étudiants nouvellement franciliens ont un emploi en 2006 Profil en 2006 des jeunes entrants et sortants d'Ile-de-France entre 2001 et 2006

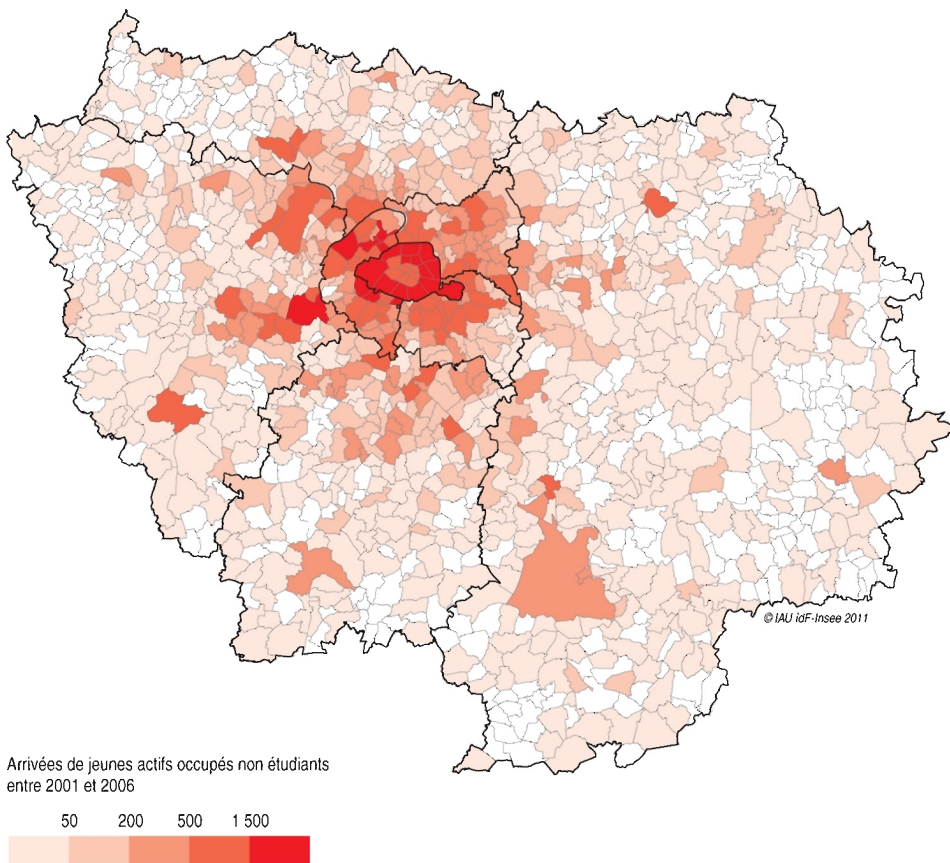
	Entrants	Sortants	
Effectif (entre 2001 et 2006)	285 100	176 700	
Age moyen (en années)	24,4	24,5	
Part d'étudiants (en %)	29,3	25,1	
Mode de cohabitation (en %)	Enfants vivant dans une famille	4,3	11,1
	Adultes d'un couple sans enfant	31,3	26,4
	Adultes d'un couple avec enfant(s)	7,2	19,2
	Adultes d'une famille monoparentale	0,7	2,1
	Personnes vivant seules	35,3	25,0
	Autres	21,2	16,2
Etudes et Emploi (en %)	Etudiants en emploi	9,7	6,1
	Etudiants sans emploi	19,6	19,0
	Actifs occupés non étudiants	61,4	52,9
	Sans emploi et non étudiants	9,3	22,0
Dernier diplôme obtenu (en %)	Aucun diplôme	3,2	7,7
	Diplôme inférieur au Bac	9,1	20,9
	Bac général, technologique ou professionnel	24,4	26,7
	Diplôme de 1 ^{er} cycle universitaire	19,3	19,4
	Diplôme de 2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire	44,0	25,3

5 Les étudiants s'installent majoritairement à Paris, dans les communes limitrophes de Paris et autour des universités



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

6 Un tiers des jeunes actifs occupés non étudiants s'installent à Paris



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Les étudiants nouvellement arrivés dans la région, qui ne travaillent pas en 2006, sont en moyenne plus jeunes. En conséquence, ils sont nettement moins avancés dans leurs études : la moitié d'entre eux a pour plus haut diplôme le baccalauréat (contre 27 % pour les étudiants en emploi). Ils vivent plus souvent chez leurs parents et moins souvent en couple.

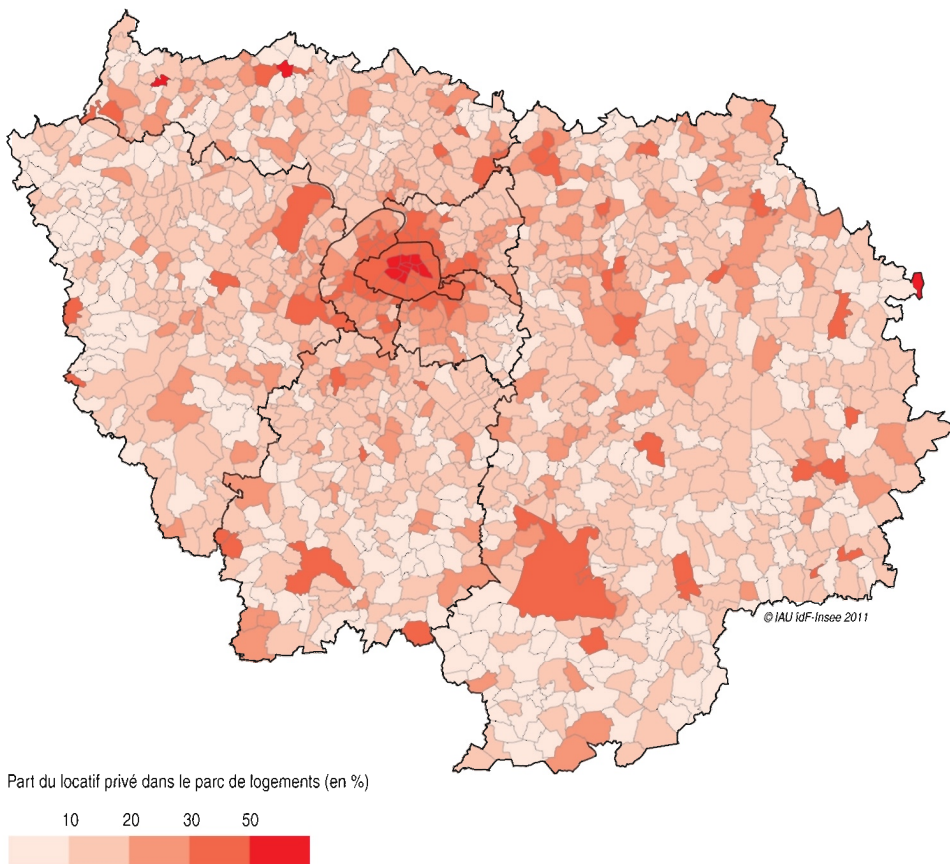
Les jeunes sont toujours attirés par Paris

Comme l'ensemble des arrivants, les jeunes s'installent de préférence à Paris et dans les Hauts-de-Seine, départements offrant de nombreux emplois de cadres. En effet, un quart des jeunes arrivants sont cadres en 2006. Majoritairement seuls (35 %) ou en couple sans enfant (31 %), les jeunes arrivants s'installent préférentiellement dans la capitale (39 % contre 32 % pour l'ensemble des arrivants). Inversement, ils viennent moins souvent habiter en grande couronne (29 % contre 36 %). En 2006, plus d'un jeune Parisien sur quatre vivait en province cinq ans auparavant.

Ceux qui sont étudiants sont plus particulièrement attirés par Paris. Un étudiant sur deux s'y installe. Cela s'explique notamment par une offre importante d'établissements d'enseignement supérieur et par un très fort dynamisme socioculturel. De plus, le parc de logements est composé d'une part élevée de locations privées permettant d'accueillir les étudiants. Ils n'ont, en effet, presque jamais accès à la propriété ou aux locations HLM. Les étudiants s'installent aussi dans les communes limitrophes de la capitale ou autour des universités situées en petite et grande couronnes **5**.

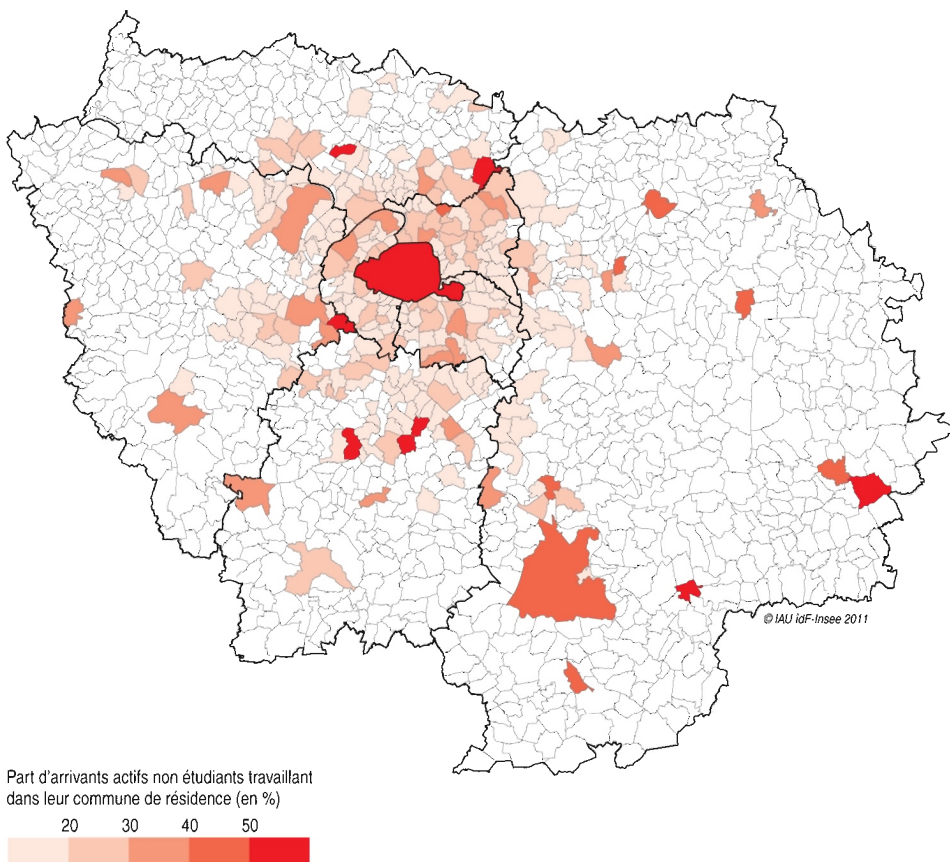
Plus âgés que les étudiants, les jeunes arrivants actifs en emploi (non étudiants) vivent majoritairement en couple sans enfant (39 %) ou seuls (34 %). Contrairement aux étudiants, ils s'installent aussi souvent à Paris (33 %) qu'en petite couronne (34 %) ou qu'en grande couronne (33 %) **6**. Le parc d'accueil de ces jeunes reste le parc locatif libre : 71 % s'y

7 Les jeunes arrivants privilégient les communes où le parc locatif libre est important



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

8 Les jeunes arrivants travaillent plus souvent dans leur commune de résidence que les stables



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

installent contre 33 % pour les jeunes actifs déjà Franciliens en 2001 . Ils s'installent davantage là où ils travaillent : 33 % des jeunes arrivants ayant un emploi habitent dans leur commune de travail contre 27 % pour les jeunes actifs déjà Franciliens en 2001 .

Le profil des jeunes arrivants diffère selon le département d'installation. Les jeunes récemment arrivés en Seine-et-Marne ou dans les Yvelines sont plus souvent en emploi que les nouveaux Parisiens. Comme pour la population déjà présente en 2001, c'est en Seine-Saint-Denis qu'on retrouve la plus grande proportion de jeunes arrivants chômeurs. Les cadres sont mieux représentés chez les nouveaux Parisiens et Alto-Séquanais.

A Paris, les jeunes arrivants vivent plus souvent seuls (45 % contre 35 % pour l'ensemble des jeunes arrivants). En grande couronne, ils ont plus souvent migré avec leurs parents et vivent chez eux (7 % contre 4 %).

Les jeunes nés en province quittent plus souvent l'Ile-de-France que les autres

Un jeune sortant d'Ile-de-France sur deux est né en province contre 29 % pour l'ensemble des jeunes présents en Ile-de-France en 2001. La tendance à quitter la région pour les natifs de province est plus prononcée chez les jeunes que pour l'ensemble de la population. 18 % des départs de 18-29 ans sont des retours à la région de naissance.

27 % des 18-29 ans qui partent s'installer en province habitaient à Paris en 2001. Cette part n'était que de 18 % lors de la période précédente.

Les jeunes sortants sont plus souvent en couple avec des enfants que les arrivants (19 % contre 7 %) et moins souvent seuls. Ils vivent également plus souvent avec leurs parents en 2006 que les arrivants (11 % contre 4 %). Un tiers de ces sortants retourne ainsi vivre chez ses parents. Ils ont le plus souvent achevé leurs études en Ile-de-France et sont à la recherche d'un emploi.

Pour en savoir plus

Herviant J. : « Le rythme des départs d'Ile-de-France reste constant pour les plus de 60 ans », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 367, août 2011.

Augustine N. : « L'emploi, moteur des arrivées en Ile-de-France pour les 30-59 ans », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 366, août 2011.

Beaufils S., De Biasi K. : « L'Ile-de-France, de plus en plus une étape dans les parcours résidentiels », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 336, juin 2010.

« Baisse des arrivées de jeunes provinciaux en Ile-de-France », *Atlas des Franciliens*, tome 3 - Population et modes de vie, pages 74 et 75, laurif-Insee, 2002.



**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES**

Direction régionale d'Ile-de-France
7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

© Insee 2011

Directrice de la publication : Sylvie Marchand
Comité de rédaction : Patrick Pétour
Chefs de projet : Guillemette Buisson (Insee)
et Philippe Louchart (IAU IdF)
Rédactrice en chef : Christel Collin
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Droux - Nicolas Renaud
Impression : Jouve

Publication téléchargeable à partir du site Internet : www.insee.fr/ile-de-france

Dépôt légal : 2^e semestre 2011

ISSN 0984-4724
Commission paritaire n° 2133 AD
Code Sage I1136552

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france